



DOSSIER INSCRIPTION

ALAE ELEMENTAIRE

2020/2021

Contacts utiles :

Direction ALAE = 06.45.53.13.14
Direction adjointe = 07.88.55.90.65
Enfance.ayguesvives31@orange.fr

Portail Famille :

<https://mon-portail-famille.fr/mairie-ayguesvives>

Mairie = 05.61.81.92.57

Mairie.ayguesvives31@orange.fr

Fiche de Renseignements

Année scolaire 2020-2021

Prévision INSCRIPTION

Fréquentation de l'ALAE **oui** **non**

Inscription valable pour toute l'année scolaire 2020-2021.

Veuillez cocher les cases correspondantes aux présences de votre enfant sur les temps ALAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Séquence matin 7h30-8h40 (sauf mercredi 8h50)					
Repas 12h-13h50					
Mercredi midi sans repas 12h-12h45					
Séquence TAP 16h-17h15					
Séquence soir 17h15-18h30					

L'inscription à l'ALAE se fait selon des séquences (cf tarifs et tableau ci-dessus). Toute séquence entamée est due et fera l'objet d'une facturation.

Pour les enfants inscrits à la séquence TAP, leur présence est souhaitable jusqu'à la fin de la séquence soit 17h00 (qualité des projets proposés).

L'inscription permet d'ajuster l'équipe d'animation au plus près de l'effectif accueilli, c'est pourquoi toute réservation non annulée dans les délais (**7 jours**) sera facturée.

ALLOCATION D'EDUCATION A L'ENFANT HANDICAPE (AEEH)

Mon enfant bénéficie de l'AEEH ? oui non

LES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Précisez si l'enfant porte des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc....:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ALLOCATIONS

Nous, soussignés, Madame, Monsieur,.....
Autorisons la Direction des ALAE à utiliser l'accès à CAF PRO afin de recueillir les informations nécessaires au calcul de la tranche tarifaire. * (ce référer au règlement intérieur Alae)

Régime (régime général, MSA, SNCF, non allocataire...) :

Nom de l'allocataire :

Numéro d'allocataire :

Nous déclarons également avoir pris connaissance des règlements intérieurs Alae et Restauration.

Date et Signature :